

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES SPECTACLE VIVANT

● LE LUNDI 19 JUIN 2023 ● PROCES VERBAL DE CARENCE

Le lundi 19 juin 2023, les membres d'Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, déclarée le 13 novembre 2007 à la Préfecture du Rhône sous le numéro W691069531, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, sur convocation de la présidente.

Cette assemblée générale extraordinaire a lieu en visioconférence.

Marion Gatier anime la séance en sa qualité de Présidente de l'association.

L'objet de cette AGE est de soumettre au vote des adhérents des **modifications statutaires introduisant un collège de membres de droit au sein de la gouvernance de l'association.**

L'article 8.3.2 - Quorum et majorité stipule :

« L'assemblée générale extraordinaire ne peut valablement délibérer que si un quart de ses membres est présent ou représenté. A défaut de quorum sur la première convocation, l'assemblée générale est à nouveau convoquée, à sept jours au moins d'intervalle, et avec le même ordre du jour ; elle peut valablement délibérer sur seconde convocation, quel que soit le nombre de membres présents ou représentés.

Les décisions sont prises à la majorité qualifiée des deux tiers des membres présents ou représentés.»

Les participants ont été identifiés au moment de leur entrée en visioconférence, tant à titre d'adhérents ayant réglés leur cotisation au jour de l'AGE, qu'en qualité éventuelle de mandataire ayant reçu pouvoir, soit 19 membres présents ou représentés. Une copie d'écran des participants et les pouvoirs reçus sont annexés à ce procès-verbal. Le nombre total d'adhérents au jour de l'Assemblée Générale est de 309.

La présidente constate que le quorum prévu à l'article 8.3.2 n'est pas réuni.

La Présidente convoque une seconde assemblée générale extraordinaire en date du mardi 27 juin 2023 avec le même ordre du jour.

La séance est levée à 18h40.

* * * * *

Fait à Lyon, le 20 juin 2023.

La Présidente
Madame Marion Gatier



Le Trésorier
François Journet

